



Pratiques de l'acquisition

Formation présentielle

Durée : 14 heures

PUBLIC

Chargé(e)s d'opérations immobilières

PRÉ-REQUIS

Maîtriser la langue française

INTERVENANT

Formateur expert en patrimoine et développement immobilier

LIEU

Sessions inter: Metz ou Paris Sessions intra: selon demande

TARIF

Nous consulter

CONTACT

ihc@batigere.fr 03 87 39 57 03

CONTENU PÉDAGOGIQUE

٦ /-

1. Analyse de la situation

- L'intervention du notaire
- Les servitudes
- L'audit environnemental de l'immeuble
- Le certificat d'urbanisme

2. Montage de l'opération immobilière

- Contraintes spécifiques liées à la qualité des intervenants
- Les divisions foncières
- L'organisation juridique de l'immeuble
- L'audit de la situation urbanistique de l'immeuble

3. Patrimoine bâti

- La délégation du droit de préemption à un ESH
- Les avant-contrats préparatoires à la vente ou à l'acquisition d'un immeuble
- La vente de l'immeuble
- Focus: La vente des logements sociaux aux locataires HLM

4. Construction nouvelle ou rénovation

- La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)
- La vente d'immeuble à rénover (VIR)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Maîtriser les contraintes juridiques ventes immobilières.
- Comprendre les contrats de vente et éviter tout contentieux

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Le formateur alternera entre de la transmission de connaissances/compétences et les cas pratiques pour favoriser l'acquisition par les stagiaires.
- Matériel pédagogique : support de formation PPT.
- Activité interactive : temps d'échanges avec les participants.

MODALITÉS DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

Modalités de positionnement :

- Entretien avec l'équipe pédagogique en amont et le client ou son représentant pour Identification des besoins des bénéficiaires.
- Autopositionnement sur des compétences.
- Recueil des attentes des bénéficiaires par le formateur en début de session.

Modalités d'évaluation des acquis :

- Pendant la formation, validation des acquis en temps réel par le questionnement et la contribution des stagiaires.
- ► En clôture de session, bilan de fin de formation individuel réalisé par le formateur.
- ▶ Evaluation de la satisfaction à chaud.
- Evaluation du transfert des acquis en situation professionnelle via les évaluations à froid notamment dans le cadre des entretiens professionnels et annuels.
- Mise en place de mesures correctives si nécessaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Pour accéder à cette formation, il faut en faire la demande lors des entretiens de développement ou lors de la campagne de recueil des besoins en formation.
- L'accord hiérarchique est nécessaire.
- Les délais d'accès sont variables et dépendent du calendrier des formations.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur vos besoins afin de mettre en place les solutions optimales pour vous accueillir.
- Merci de nous envoyer un message sur la boîte mail IHC.